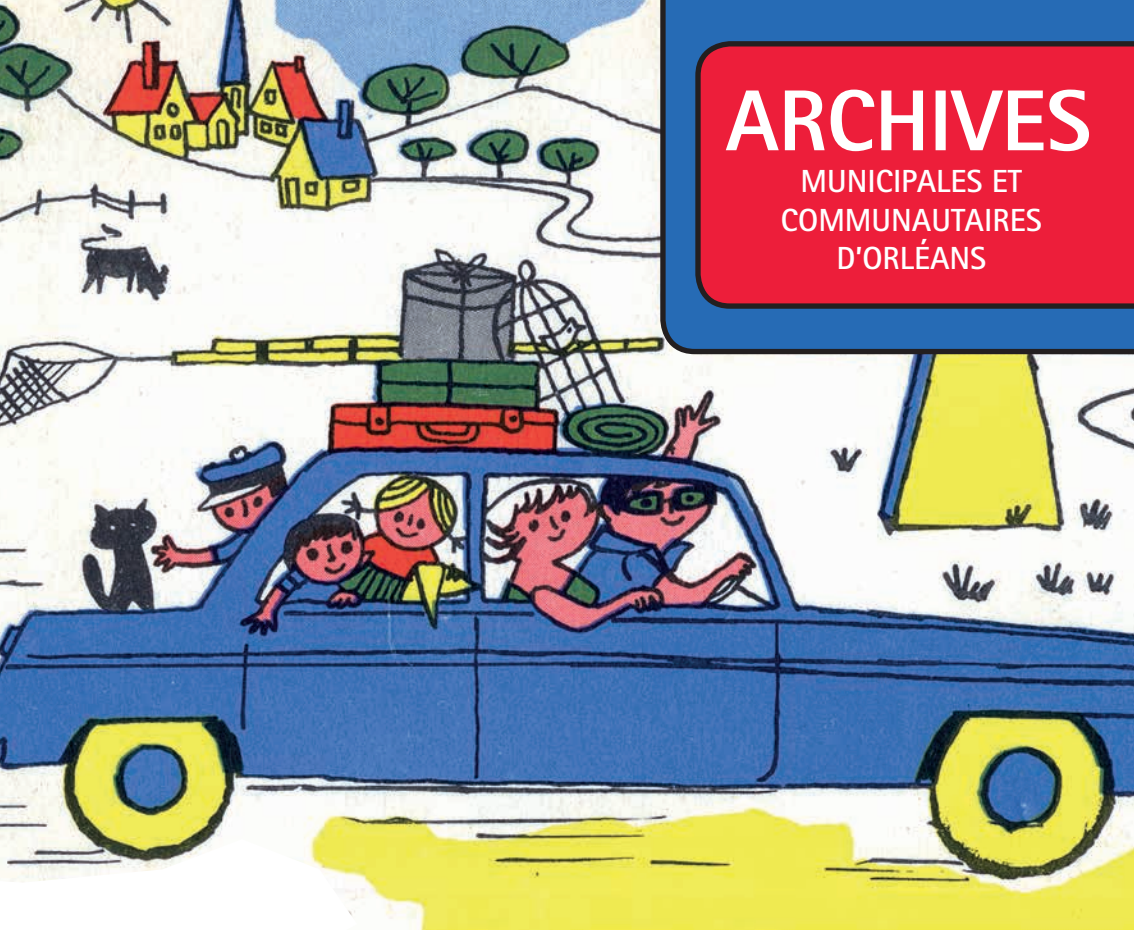


ARCHIVES

MUNICIPALES ET
COMMUNAUTAIRES
D'ORLÉANS



<http://archives.orleans-metropole.fr>
#ArchivesOrleans #OrleansMetropole

www.orleans-metropole.fr
archives@orleans-metropole



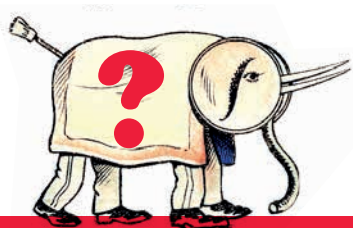
Orléans
Mairie

LES ARCHIVES QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les archives ne sont pas seulement de vieux papiers ou des registres très anciens. Elles datent de toutes les époques, même d'aujourd'hui !

Un document devient document d'archives dès sa création par une administration (les services de la Mairie par exemple), une entreprise, une personne, etc.

Si tu écris une lettre à un ami, c'est déjà un document d'archives !



**Peux-tu citer
d'autres
exemples ?**



Quand les employés de la Mairie et d'Orléans Métropole n'ont plus besoin de travailler tous les jours sur leurs documents ou leurs dossiers, ils les confient aux archivistes. Ces dossiers sont des archives publiques. Il arrive aussi que des particuliers y déposent leurs archives personnelles, elles sont appelées archives privées.

Le service des archives n'est pas une bibliothèque, même si on peut y trouver quelques livres : on ne peut pas emprunter les archives.

LES ARCHIVES PEUVENT SE PRÉSENTER **SUR DIFFÉRENTS SUPPORTS**

Un support ? C'est le matériau qui compose le document.

Le parchemin, par exemple, est en peau d'animal. C'était l'un des principaux supports d'écriture au Moyen-Âge. Il a été progressivement remplacé par le papier avec le développement de l'imprimerie.



LE PAPIER : tu l'utilises presque tous les jours à l'école. Savais-tu qu'il avait été inventé et fabriqué pour la première fois en Chine il y a près de 2000 ans ?



**Connais-tu la date
du parchemin le
plus ancien des
Archives d'Orléans ?**





LA PHOTOGRAPHIE : SUR FILM OU PAPIER

Le savais-tu ?

Le microfilm est une ancienne technique photographique remplacée aujourd'hui par la numérisation avec un scanner, mais l'objectif reste le même : réaliser des copies des documents les plus fragiles pour les communiquer à la place des originaux.

Les microfilms sont lus avec des appareils spéciaux que l'on appelle : lecteurs de microfilms.

C'ÉTAIT AVANT ! Pour faire un microfilm, on photographiait chaque feuille du document. Ces photographies de petite taille étaient mises bout à bout pour former un film.



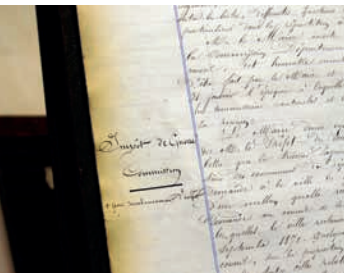
LE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, avec l'utilisation de l'informatique, nous produisons des documents numériques, que l'on imprime ou pas et qui sont tout autant des archives. Ces données peuvent être transférées sur les clés USB ou sur des disques durs : ce sont les nouveaux supports de l'information.

QUE PEUT-ON TROUVER AUX ARCHIVES ?

Un document d'archives peut être manuscrit, donc écrit à la main, ou imprimé.
Il peut contenir du texte, des images ou du dessin.

Voici quelques exemples :



DES REGISTRES



DES CARTES, DES PLANS



DES GRAVURES ET DES DESSINS



DES PHOTOGRAPHIES



DES AFFICHES



DES CARTES POSTALES

OÙ SONT CONSERVÉES LES ARCHIVES ?

Dans des salles fermées à clef
que l'on appelle les magasins.
Pour les protéger, elles sont
rangées dans des boîtes.

**Il existe d'autres types
d'archives qui ne sont ni
écrites, ni imprimées...
fais travailler ton
imagination pour en citer !**



QUI VIENT CONSULTER LES ARCHIVES ET POURQUOI ?

Les employés de la Mairie d'Orléans et d'Orléans
Métropole pour leur travail administratif.
Les étudiants et les historiens pour les
recherches scientifiques.

Toutes personnes effectuant des recherches
sur leurs ancêtres (généalogie) ou sur l'histoire
de leur maison par exemple, et sur tout autre
sujet qui les intéresse...

Les personnes qui ont besoin de retrouver un
document pour prouver certains droits, par
exemple obtenir l'acte de naissance d'un
ancêtre, un plan de la parcelle de son terrain, etc.

ATTENTION FRAGILE !

Les documents d'archives sont uniques et
fragiles. S'ils sont abimés, il n'est pas possible
de les remplacer. Aussi, les lecteurs qui les
consultent doivent les manipuler avec
beaucoup de précaution.



PAGE 2 : correspondance - délibération - enquête - facture - bulletin - certificat - diplôme - contrat - règlement - déclaration - inventaire - menu - programme...

PAGE 3 : 1183

PAGE 6 : sceaux - médailles - maquettes - objets - films - vidéos - sons



LA MOUTARDE DESSAUX FILS AU FAMEUX VINAIGRE!

**ARCHIVES MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES
D'ORLÉANS**

MAIRIE D'ORLÉANS
PLACE DE L'ÉTAPE
45040 ORLÉANS CEDEX 1
(ENTRÉE : 5 RUE FERNAND RABIER)
TÉL : 02 38 79 23 28



elle nous aura !